

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DE L'ENERGIE (ME)

ELECTRICITE DE GUINEE (EDG-SA)

AVIS D'ENGAGEMENT PRÉCOCE DE MARCHÉ

NOM DU PROJET : SECONDE PHASE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE EN GUINEE (PAAEG- PHASE 2)

OBJET : CONSULTATION PRELIMINAIRE POUR LE RECRUTEMENT DES CONCESSIONNAIRES D'ELECTRIFICATION RURALE DE 26 LOCALITES PAR MINI-RESEAUX HYBRIDES EN CINQ (5) LOTS (conception, financement, construction, exploitation et maintenance)

Juin 2026

Page 1 sur 8

Offi

2

1. INTRODUCTION

L'agenda du Gouvernement pour l'accès à l'électricité (NLCEAP) et la feuille de route sectorielle pour la viabilité financière et l'initiative M300 a permis d'obtenir un financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du **Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2)** afin d'accroître l'accès aux services d'électricité, à la fois par le réseau et hors réseau, dans des zones sélectionnées et d'améliorer la performance opérationnelle de la Société Electricité de Guinée (EDG-SA).

A cet égard, le présent projet dénommé **Seconde phase du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2)** s'inscrit en droite ligne du « Pacte énergétique national (Energy Compact) visant à atteindre, à l'horizon 2030, deux objectifs ambitieux à savoir un accès universel à l'électricité et une contribution à hauteur de 70 % d'énergies renouvelables dans la production d'électricité en Guinée.

Les travaux à réaliser sur financement de la Banque mondiale et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) portent sur les (2) composantes suivantes :

Composante 1 : Renforcement et élargissement de l'accès au réseau et amélioration de la performance commerciale d'EDG

Cette composante comprend d'une part la réalisation des travaux d'extension et de densification du réseau de Kindia ainsi que la construction de la ligne moyenne tension Kindia-Donkéa, l'extension et la densification du réseau de la ville de Labé, le renforcement et l'extension de l'accès au réseau à Mamou, Pita, Dalaba, l'électrification rurale basée sur le réseau le long de la ligne Mamou-Labé et la construction de la ligne moyenne tension Mamou-Labé. D'autre part il s'agira des améliorations opérationnelles et la numérisation d'EDG à travers l'appui à la transformation numérique des opérations commerciales d'EDG.

Composante 2 : Électrification hors réseau à travers des mini-réseaux hybrides exploités par des opérateurs privés

Cette composante vise à élargir le programme d'électrification de localités rurales par des mini-réseaux hybrides exploités par des opérateurs privés, dont la phase pilote a été lancée dans le cadre du PAAEG 1 en électrifiant 26 localités supplémentaires et permettre de raccorder 36 041 ménages et 4 258 petites entreprises à l'aide de mini-réseaux. Ces 26 mini-réseaux seront alimentés par des systèmes hybrides comportant 80 pour cent de production renouvelable (production solaire associée à des systèmes de stockage par batteries, ou mini-hydroélectricité, qui représenteront 95 pour cent de l'investissement total) et un générateur diesel de secours.

La construction de 26 mini-réseaux hybrides (Solaires, batteries et diesel) est structurée en 5 lots ci-après et dans les localités suivantes :

LOT 1 : Wendou Mbour, Kakoni et Koumbia (Préfecture de Gaoual)

LOT2 : Marela, Sandeniah, Hermakono, Tiro et Banian (Préfecture de Faranah)

LOT3 : Albadaria, Fermessadou, Sangardo, Gbangbadou, Yendé-Millimou (Préfecture de Faranah) et Tokounou (Préfecture de Kankan)

LOT 4 : Nongoa, Ouendé-Kénéma, Fangamadou (Préfecture de Guekedou)), Bofossou, Balizia et Sérédou

LOT 5 : Koulé, (Préfecture de N'Zérékoré) N'Zebela(Préfecture de Macenta) Konipara, Bowe, Pela Bignamou (Préfecture de Yomou)

A cet effet, avant d'entamer le processus de sélection des Concessionnaires, le présent avis d'engagement précoce est lancé pour consulter les potentiels soumissionnaires.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Les objectifs de cette démarche se présentent comme suit :

- Évaluer l'intérêt des acteurs du marché pour le projet proposé ;
- Recueillir des retours sur les principales exigences techniques, réglementaires et financières, les risques et les opportunités du projet ;
- Identifier les partenaires potentiels du secteur privé ;
- Optimiser la structuration du projet avant le lancement d'un éventuel appel d'offres ;
- Maximiser la participation d'entreprises qualifiées tout en respectant les principes de transparence, d'équité et de concurrence ;
- Communiquer de manière transparente autour des enjeux, exigences et buts du projet.

3. CONTEXTE DU PROJET

Les vingt-six (26) localités ont été choisies parce qu'elles ne sont pas prévues pour être raccordées au réseau d'EDG à court et moyen termes et sur la base des critères permettant à des opérateurs privés d'investir dans le développement de mini réseaux de façon viable. Le projet sera déployé selon un modèle de Partenariat Public-Privé (PPP) combinant des capitaux propres du secteur privé et une subvention pour permettre à l'opérateur privé d'investir en ramenant son horizon de rentabilité à une durée acceptable tout en évitant de facturer des prix trop élevés aux clients.

Ainsi, dans chaque localité il y aura un mini-réseau alimenté par une centrale photovoltaïque hybride permettant d'apporter une électricité moins onéreuse que celle fournie par les groupes électrogènes, sans impact sur l'environnement et accessible par les simples citoyens mais aussi par les services sociaux de base (éducation, santé, les activités génératrices de revenus, etc.)

3.1. OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

L'objectif de développement visé par le projet est d'améliorer les conditions de vie des populations ainsi que de la productivité des entreprises bénéficiaires, grâce à l'accès à des services énergétiques réguliers, fiables et moins onéreux.

De façon spécifique, le projet permettra de :

- (i) faciliter l'accès des ménages, des services sociaux de base et des entreprises à des services énergétiques fiables et durables ;
- (ii) Renforcer les capacités des acteurs publics du sous-secteur de l'électricité, notamment l'Agence Guinéenne d'Electrification Rurale (AGER) et le Ministère en charge de l'Energie

3.2. TRAVAUX PREVUS POUR LA COMPOSANTE

Les travaux prévus consistent en la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance de 26 mini-réseaux hybrides (solaires, batteries et groupe électrogène).

Ils sont répartis comme suit :

- La partie production et fourniture d'électricité composée du parc des panneaux solaires photovoltaïques, le générateur thermique diesel et le parc de batteries de stockage d'électricité approvisionnées par l'énergie solaire photovoltaïque.

- La partie distribution d'électricité à travers les mini-réseaux construits à partir d'équipements de distribution et de branchements clients normalisés dotés de compteurs à prépaiement etc...
- La partie exploitation et maintenance des équipements de production et distribution électriques sur la durée de la concession selon les normes et standards reconnus.

Vu la complexité de la réalisation et de l'exploitation des travaux visés, le PAAEG 2 fera recours à la méthode d'Appel à Propositions après une sélection initiale.

3.3 RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

Les résultats attendus sont les suivants :

LOT 1

Libellé	Unité	Wendou M'bour	Kakoni	Koumbia
Champs solaire	kWp	53	151	462
Batterie de stockage (Lithium)	kWh	368	919	2 573,00
Onduleur bidirectionnel batteries	kW	23	66	200
Groupe diesel	kWel	40	100	150
Câble Alu Torsadé 3x70+54,6+16mm ²	m	9 539	3 356	8 968
Câble Alu Torsadé 3x35+54,6+16mm ²	m	233	18 606	47 453
Transformateur H61- 160 KVA - 30/0,4KV	u	1	1	3
Nombre de ménages	u	369	1140	2850
Eclairage public Lanternes LED 80W	u	49	75	76

LOT 2

Libellé	Unité	Marela	Sandeniah	Herma kono	Tiro	Banian
Champs solaire	kWp	132	132	52,8	101	238
Batterie de stockage (Lithium)	kWh	919	919	367,6	735,2	1 470,40
Onduleur bidirectionnel batteries	kW	66	66	26	50	120
Groupe diesel 1	kWel	100	100	40	70	200
Câble Alu Torsadé 3x70+54,6+16mm ²	m	6 487	9 693	170	15 711	25 245
Câble Alu Torsadé 3x35+54,6+16mm ²	m	21 533	216	190	377	578
Nombre de ménages		1055	1764	426	1806	1583
Eclairage public Lanternes LED 80W	u	51	76	87	74	80

LOT 3

Libellé	Unité	Albadaria	Ferme ssadou	Sangardo	Gbangba dou	Yendé-Millimou	Tokounou
Nombre de ménages		593	686	563	600	2112	1774
Champs solaire	kWp	79,2	66	72	72	144	240
Batterie de stockage (Lithium)	kWh	551,4	367,6	551,4	735,2	919	1 286,60
Onduleur bidirectionnel	kW	40	32	35	40	70	110
Groupe diesel 1	kWel	60	40	40	60	100	200

Câble Alu Torsadé 3x70+54,6+16mm ²	m	223	1 469	2 073	1 096	7 311	3 590
Câble Alu Torsadé 3x35+54,6+16mm ²	m	10	100	112	84	446	351
Eclairage public	u	68	65	73	58	87	59

LOT 4

Libellé	Unité	Nongoa	Ouendé-Kénéma	Fanga madou	Bofossou	Balizia	Sérédou
Nombre de ménages		1710	1647	2027	915	472	2131
Champs solaire	kWp	158	185	276	82,2	144	259
Batterie de stockage (Lithium)	kWh	919	1 102,80	1 470,40	551,4	1 445,00	1 470,40
Onduleur bidirectionnel batteries	kW	70	84	110	40	66	120
Groupe diesel	kWel	150	150	150	60	60	200
Câble Alu Torsadé 3x70+54,6+16mm ²	m	13 754	9 146	7 273	5 476	4 621	31 101
Câble Alu Torsadé 3x35+54,6+16mm ²	m	336	239	186	134	144	729
Eclairage public Lanternes LED 80W		99	72	69	88	93	96

LOT 5

Libellé	Unité	Koulé	Konipara	N'Zebela	Bowe	Pela	Bigna mou
Nombre de ménages		1358	765	1820	1013	1029	1351
Champs solaire	kWp	238	120	277	240	132	240
Batterie de stockage (Lithium)	kWh	1 470,40	735,2	1 654,20	1 470,40	735,2	1 470,40
Onduleur bidirectionnel batteries	kW	110	60	125	110	60	110
Groupe diesel	kWel	200	60	150	200	100	200
Câble Alu Torsadé 3x70+54,6+16mm ²	m	24 703	1 485	11 866	14 467	15 043	13 062
Câble Alu Torsadé 3x35+54,6+16mm ²	m	7 974	78	291	353	335	332
Eclairage public Lanternes LED 80W	u	97	81	76	95	97	87

Le bailleur de fonds pour ces cinq (5) lots ci-dessus est l'IDA et la méthode de sélection des opérateurs privés est l'Appel à propositions après sélection initiale/ DTPM mars 2025.

S'agissant des aspects techniques, une étude d'Avant-Projet Détaillé (APD) a été réalisée et dont le rapport décrit toutes les prescriptions techniques à prendre en compte pour la **conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance des 26 mini-réseaux hybrides subdivisés en cinq (5) lots sous le régime de Partenariat Public-Privé (PPP).**

Ce document sera inséré dans le Dossier d'Appel à Propositions (DAP).

Un screening environnemental et social a été également réalisé sur ce projet et les cahiers de charges environnementales et sociales seront aussi insérés dans le DAP pour le recrutement des concessionnaires.

4. LES RISQUES DU PROJET

Le risque global de passation des marchés pour le Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en Guinée peut être défini comme le niveau de vulnérabilité du projet à des retards, irrégularités ou inefficacités dans la planification, la préparation, la mise en œuvre, la supervision ou le contrôle des activités de passation des marchés, pouvant compromettre la bonne exécution du projet et l'atteinte de ses objectifs en matière d'accès à l'électricité en Guinée.

Le niveau de risque estimé selon l'analyse des capacités institutionnelles, des précédents projets et des conditions locales, est " **Substantiel** ", nécessitant un suivi étroit, des mesures de mitigation et un plan de renforcement des capacités tout en tirant les leçons sur les deux (2) projets pilotes déjà réalisés dans le cadre du PAAEG 1 à Kalenko et Siguirini.

S'agissant du marché relatif aux travaux, les risques identifiés et les mesures d'atténuation proposées se présentent comme suit :

Description du risque	Description des mesures d'atténuation envisagées	Détenteur du risque	Niveau de criticité
Travaux en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures de remise à disposition de l'espace public pour les champs solaires. - Sensibilisation auprès des communautés et des autorités (délivrance attestation de cession des terrains). - Mobilisation des jeunes (emploi, rôle informationnel...). 	Client	Substantiel
Sécurité des zones de travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Consignation minutieuse des tronçons à risque. - Utilisation systématique des Équipements de Protection Individuelle (EPI) et contrôles réguliers par les fournisseurs et les autorités auprès des opérateurs sur les chantiers. - Renforcement de la communication auprès des communautés pour une appropriation des installations. - Mobilisation des jeunes dans la sécurisation et l'emploi sur les sites de travaux et les installations. 	Client / Concessionnaire	Substantiel
Délais de soumission des rapports techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Établissement d'un calendrier prévisionnel des délais de dépôt des rapports par les constructeurs et l'IC (Réunion de démarrage). - Suivi opérationnel permanent de la réalisation des activités. - Définition et mise en œuvre de mesures d'arbitrage et coercitives le cas échéant en lien avec l'UGP. 	Client / Concessionnaire	Substantiel

Description du risque	Description des mesures d'atténuation envisagées	Détenteur du risque	Niveau de criticité
Qualité du Dossier d'Appel à Propositions (DAP)	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études préalables par un consultant qualifié en appui des équipes de l'UGP et des services bénéficiaires - Définition précise et harmonisation des solutions techniques attendues - Intégration des modalités de transfert de compétences vers l'exploitant - Organisation d'une réunion d'engagement précoce du marché. 	Client	Substantiel
Modèle de convention (PPP)	<ul style="list-style-type: none"> - Revue et amélioration de la convention existante du PAAEG I (Intec Group) avec l'appui de l'association des développeurs de mini-réseaux. 	Client	Substantiel
Capacité de pilotage par l'AGER	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités de l'AGER et l'UGP (Montage et négociation de contrats, Business Plans, Gestion de Projet PPP...). - Partage d'expérience avec des projets similaires (Rwanda, Kenya,...) avec l'appui des experts de la Banque et de la SFI. 	Client	Elevé

5. MODALITES DE PARTICIPATION

Les parties intéressées sont invitées à prendre part à l'activité suivante :

- Réunion de l'Engagement Précoce du Marché de conception, financement, construction, exploitation et maintenance de 26 mini-réseaux hybrides (solaire, batteries et groupe électrogène)
- Date /heure : **23/06/2026 à 11 h 00 GMT**;
- Format Hybride (présentiel/virtuel)
- Lieu : Bureau Banque Mondiale à Kaloum, Immeuble SONOCO (Conakry)
- Tél.+(224) 628 27 16 77/621 26 90 44
- Email : procurmentpaaeg2edg2025@gmail.com / jacquesloua2024@gmail.com

Pour les entreprises/concessionnaires qui souhaitent participer en ligne, veuillez visiter le site web de la Société Electricité de Guinée (EDG S.A): <https://edg.com.gn> en cliquant successivement sur les onglets « Contactez-nous, Appel d'offre, Avis d'engagement précoce de marché, Participer à la réunion d'engagement du marché de conception, financement, construction, exploitation et maintenance des 26 mini-réseaux hybrides ».

5. Prochaines étapes

Les informations recueillies permettront à la Société EDG-SA et à l'AGER d'affiner les modalités du projet et d'adapter la stratégie d'acquisition. Toute procédure formelle de passation de marché ultérieure sera communiquée par les canaux officiels.

6. Remarques Importantes

La participation à cet engagement précoce du marché ne confère aucun avantage lors du processus de sélection à venir.

Il ne s'agit pas d'un appel à propositions ni d'un exercice de pré-sélection.

Toutes les informations reçues seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement pour l'analyse du marché, la planification et l'optimisation des travaux objet du marché.

Nous vous remercions pour votre participation et vos précieuses contributions.



El Hadi Gando BARRY

Directeur Général d'EDG